

DECISION COMMUNAUTAIRE 2020/044

Objet : Acquisition de masques de protection pour les besoins des services de la CCFI

Le Président de la Communauté de Communes de Flandre intérieure ;

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2017/034 du Conseil de la Communauté de Communes de Flandre intérieure adoptée le 20 mars 2017 qui autorise le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et de services au seuil défini par décret pour les marchés de fournitures et de services (214 000 euros HT depuis le 1^{er} janvier 2020),

Vu les articles R2122-1 à R2122-11 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables en raison de leur montant ou de leur objet ;

Vu l'arrêté 2020/188 du 19 mars 2020 portant délégations de signature à Benjamin DESPLANQUE, Directeur Général Adjoint ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Considérant que devant la pénurie de masques pour tous les personnels qui œuvrent sur le terrain et pour préserver la santé de ses agents, la CCFI souhaite acquérir pour son personnel des masques de protection ;

DECIDE

Article 1 : D'acquérir auprès de la société A.D.D. Pub dont le siège se situe au 491 Route de Merville, 59190 Hazebrouck, un stock de 500 masques de protection pour les besoins des services de la CCFI, pour un prix unitaire de 2 euros H.T soit montant total maximum de 1 200 euros TTC (1 000 euros HT).

Article 2 : Ampliation de la présente décision est faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque pour contrôle de légalité,
- Monsieur le Trésorier d'Hazebrouck,
- Monsieur le Directeur Général des Services et aux services concernés, pour information et compte-rendu au Conseil de Communauté.

Fait à HAZBROUCK, le 22 avril 2020

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Signé par : Benjamin DESPLANQUE
Date : 22/04/2020
Qualité : Direction Générale



Benjamin DESPLANQUE